

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 07 avril 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 28 mars 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de présents participant au vote : 37

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Claire TOMASELLI	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN
Madame Christine MARTIN	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

BGE Perspectives – Accueil de porteurs de projet et accompagnement de créateurs d’entreprises – Demande de subvention 2022

Créée en janvier 2003, la Boutique de Gestion de Côte-d'Or - devenue BGE Perspectives depuis 2012 et sa fusion avec BGE Saône & Loire - propose aux porteurs de projet, un accompagnement dans leur démarche de création (de l'idée au projet), global, personnalisé et structurant permettant l'émergence d'activités économiques pérennes.

Ce sont des actions dites de sensibilisation, d'animation, d'information, de formation, de création de lieux d'échanges et de partage d'expériences de porteurs de projets potentiels et de jeunes créateurs. Sont ainsi mis en place :

- des ateliers thématiques : paroles d'experts, matinées de l'initiative, réunion d'information sur le régime d'auto-entrepreneur,
- des accompagnements et formations, individuels et collectifs
- l'animation d'un réseau de créateurs d'entreprise,
- la participation à des actions d'émergence et de sensibilisation.

Situé parc Valmy dans des locaux partagés avec France Active Bourgogne, l'équipe BGE Perspectives est aujourd'hui composée de 39 salariés, 29 conseillers dont 7 intervenants sur le territoire de Dijon Métropole et 10 personnes assumant des fonctions support d'administration et de direction. Le conseil d'administration accueille 24 bénévoles.

Les activités de BGE Perspectives réalisées en 2018, 2019, 2020 et 2021 sont retracées ci-après :

Activité globale de la Boutique de Gestion en Côte d'Or												
	2018			2019			2020			2021		
		activité répertoriée Dijon Métropole			activité répertoriée Dijon Métropole			activité répertoriée Dijon Métropole			activité répertoriée Dijon Métropole	
Accueils	882	537	61%	1155	665	58%	859	702	82%	1169	649	56%
Accompagnements	631	387	61%	726	411	57%	818	569	69%	924	531	57%
Entreprises suivies	122	76	62%	85	45	53%	141	100	71%	118	59	50%
Création d'entreprises	157	140	89%	171	82	48%	152	81	53%	175	100	57%

La phase d'accueil correspond au 1^{er} contact avec un entrepreneur, qui peut être « prescrit » dans le cadre d'une prestation (ex : par pôle emploi), spontané ou proactif à l'occasion d'actions de promotion de l'entrepreneuriat (ex : BGE bus dans les quartiers), les enjeux étant de répondre aux 1ères questions, d'identifier la volonté de l'entrepreneur à être accompagné(e) et définir le meilleur parcours (individualisation) ou de le réorienter si la demande est en décalage par rapport au service BGE.

La phase d'accompagnement ante-crédation correspond à un parcours de plusieurs RDV individuels et/ou collectifs ayant pour objectif d'amener l'entrepreneur en projet à prendre sa décision (de créer ou reprendre) en toute connaissance de cause. D'une durée variable et totalement individualisée, elle permet de travailler sur différents champs (liste non exhaustive) :

- Adéquation personne/projet, motivations à entreprendre, posture ;
- Définition de l'offre, étude de marché ;
- Stratégie commerciale, implantation, distribution, communication ;
- Prévisionnel financier (compte de résultat et plan de financement initial) et outils de gestion ;
- Choix statut juridique, régime fiscal, assurance ;
- Mise en réseau (avec organismes de financements, experts, autres entrepreneurs...)
- Démarche administratives liées aux formalités.

